

CONSEIL METROPOLITAIN DU 26 FEVRIER 2016**Délibération n° 2016 - 20****20 – COUERON, INDRE, SAINT-HERBLAIN – COLLECTE DES DECHETS MENAGERS – SIGNATURE
DU MARCHÉ**

Date de la convocation : le 19 février 2016

Nombre de Conseillers en exercice : 97

Présidente de séance : Madame Johanna ROLLAND – Présidente de Nantes Métropole

Secrétaire de séance : M. Pierre HAY

Présents : 84

M. AFFILE Bertrand, M. ALIX Jean-Guy, M. ALLARD Gérard, M. AMAILLAND Rodolphe, M. ANNÉREAU Matthieu, M. BAINVEL Julien, Mme BASSAL Aïcha, M. BELHAMITI Mounir, Mme BENATRE Marie-Annick, Mme BESLIER Laure, Mme BIR Cécile, Mme BLIN Nathalie, M. BLINEAU Benoît, Mme BOCHER Rachel, M. BOLO Pascal, M. BUQUEN Eric, M. BUREAU Jocelyn, M. CAILLAUD Michel, Mme CHEVALLÉREAU Claudine, Mme CHIRON Pascale, Mme CHOQUET Catherine, Mme COPPEY Mahel, M. COUTURIER Christian, Mme DANIEL Karine, M. DANTEC Ronan, M. DAVID Serge, Mme DELBLOND Liliane, M. DENIS Marc, Mme DUBETTIER - GRENIER Véronique, M. DUCLOS Dominique, Mme DUPORT Sandrine, M. FEDINI François, M. GARREAU Jacques, M. GILLAIZEAU Jacques, M. GRELARD Hervé, Mme GRESSUS Michèle, M. GUERRIAU Joël, Mme HAKEM Abbassia, M. HAY Pierre, M. HIERNARD Hugues, M. HUARD Jean-Paul, M. HUCHET Erwan, Mme IMPERIALE Sandra, Mme KRYSMANN Blandine, Mme LAERNOES Julie, Mme LE BERRE Dominique, Mme LE STER Michèle, Mme LEFRANC Elisabeth, M. LEMASSON Jean-Claude, M. LUCAS Michel, Mme LUTUN Lydie, Mme MAISONNEUVE Monique, M. MARAIS Pierre-Emmanuel, M. MARTINEAU David, M. MAUDUIT Benjamin, Mme MEYER Christine, M. MOREAU Jean-Jacques, M. MORIVAL Benjamin, M. MOUNIER Serge, Mme NEDELEC Marie Hélène, M. NICOLAS Gilles, Mme PADOVANI Fabienne, M. PARPAILLON Joseph, Mme PERNOT Mireille, Mme PIAU Catherine, M. PRAS Pascal, Mme PREVOT Charlotte, M. QUÉRAUD Didier, M. QUÉRO Thomas, M. RAMIN Louis - Charles, M. REBOUH Ali, M. RENEAUME Marc, M. RICHARD Guillaume, M. RIOUX Philippe, M. ROBERT Alain, Mme RODRIGUEZ Ghislaine, Mme ROLLAND Johanna, M. ROUSSEL Fabrice, M. SEASSAU Aymeric, M. SEILLIER Philippe, M. SOBCZAK André, Mme SOTTER Jeanne, M. VEY Alain, M. VOUZÉLLAUD François

Absents et représentés : 12

M. FOURNIER Xavier (pouvoir à M. BAINVEL Julien), Mme GARNIER Laurence (pouvoir à M. RENEAUME Marc), Mme GESSANT Marie-Cécile (pouvoir à M. VEY Alain), Mme GUERRA Anne-Sophie (pouvoir à M. GRELARD Hervé), Mme HAMEL Rozenn (pouvoir à M. FEDINI François), M. JUNIQUE Stéphane (pouvoir à M. MAUDUIT Benjamin), Mme LARGOUET Cathy (pouvoir à Mme PERNOT Mireille), M. LE BRUN Pierre-Yves (pouvoir à Mme BIR Cécile), Mme MERAND Isabelle (pouvoir à M. RIOUX Philippe), Mme NAEL Myriam (pouvoir à Mme DANIEL Karine), M. SALECROIX Robin (pouvoir à M. MOREAU Jean-Jacques), M. TRICHET Franckie (pouvoir à M. QUÉRO Thomas)

Absent : 1

Mme HOUEL Stéphanie

Direction Déchets

20 – COUERON, INDRE, SAINT-HERBLAIN – COLLECTE DES DECHETS MENAGERS – SIGNATURE DU MARCHÉ

EXPOSE

Le Conseil métropolitain du 10 avril 2015 a autorisé le lancement d'un appel d'offres ouvert pour la collecte des déchets ménagers en porte à porte sur le territoire du pôle Loire-Chézine, comprenant les communes d'Indre, Couëron et Saint-Herblain, pour un montant annuel estimé à 1 300 000 € HT pour une durée ferme de six années, soit un total de 7 800 000 € HT.

La consultation a été lancée le 13 juillet 2015 pour une remise d'offres le 23 septembre 2015. Une seule réponse a été remise dans le cadre de cette consultation. La collectivité ayant jugé cette offre insuffisante en terme de concurrence, une nouvelle consultation a été lancée le 13 octobre 2015. Le 2 décembre 2015, trois offres ont été remises, toutes au-dessus de l'estimation financière.

Après analyse économique des propositions des différents candidats, il a été considéré que celles-ci étaient, en l'état, acceptables financièrement. L'augmentation financière résulte notamment de la prise en compte de la densification du territoire, d'une harmonisation du niveau de service sur le territoire du marché et d'un rééquilibrage des prix de marchés au regard des autres territoires de la métropole.

Au regard de l'analyse des offres qui lui a été présentée, la Commission d'Appels d'Offres, lors de sa séance du 17 décembre 2015, a décidé d'attribuer le marché de prestations de collecte en porte à porte des déchets ménagers sur le territoire du pôle Loire-Chézine à la société VEOLIA – SAS GRANDJOUAN SACO, pour un montant total de 8 197 637,10 € HT pour six années.

En conséquence, il convient que le Conseil autorise la signature de ce marché.

LE CONSEIL DELIBERE ET, A L'UNANIMITE

- 1) Autorise la signature du marché de collecte des déchets ménagers sur les communes de Couëron, Indre, Saint-Herblain, pour une durée de six ans, avec la société VEOLIA – SAS GRANDJOUAN SACO, pour un montant total de 8 197 637,10 € HT,
- 2) Autorise Madame la Présidente ou Madame la Vice-présidente déléguée à exercer les missions confiées par le Code des Marchés Publics au pouvoir adjudicateur et à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la prés

Nantes, le 26 février 2016

La Présidente de Nantes Métropole,



Johanna ROLLAND

Affichée le 04 mars 2016

Transmise en préfecture le :

Accusé de réception en préfecture
044-244400404-20160226-2016_20DC-DE
Date de télétransmission : 08/03/2016
Date de réception préfecture : 08/03/2016